



Actualisation ACACED

Attestation de connaissances animaux domestiques (RS5650)



Objectifs

Actualiser les professionnels au niveau de leurs connaissances envers les animaux domestiques

Action obligatoire et réglementaire rentrée en vigueur au 14 janvier 2022



Programme



L'actualisation reprend les 8 domaines de connaissances de l'ACACED :

Logement, alimentation, reproduction, santé animale, comportement, droit, transport, sélection (pour plus de détails cf programme de l'arrêté du 14/01/22)



Evaluation et mode de validation des acquis

• Délivrance d'une attestation de fin de formation conforme

Diplômant

Certifiant

Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

→ Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.

→ Un certificat de réalisation



Public concerné

Tout professionnel ayant le devoir de s'actualiser pour conserver son droit d'exercer.

Effectif : Minimum **6** - Maximum **20**



Pré-requis

→ Posséder l'un des justificatifs suivants :

- d'un certificat de capacité « CCAD » délivré, en application des dispositions en vigueur, avant le 1er janvier 2016 ;

- d'un titre ou certificat au sens de l'annexe III de l'arrêté susvisé, délivré au plus tard le 31 décembre 2014 ;

- d'une attestation de connaissances délivrée par la D(R)AAF après une action de formation réalisée par un organisme de formation habilité, constituée d'une formation spécifique conclue par la réussite à une évaluation nationale.

Durée et rythme

Déroulement : 1 à 2 sessions par an

Période : Toute l'année

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> En semaine | <input type="checkbox"/> Week-end |
| <input checked="" type="checkbox"/> En journée | <input type="checkbox"/> En soirée |
| <input checked="" type="checkbox"/> Temps plein | <input type="checkbox"/> Temps partiel |

2 Modalités pédagogiques au choix & méthodes

- | | | |
|---|-----------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> En présentiel | OU | <input checked="" type="checkbox"/> A distance |
| <input checked="" type="checkbox"/> En salle | | <input checked="" type="checkbox"/> Synchrone |
| <input type="checkbox"/> Sur chantier | | <input checked="" type="checkbox"/> Asynchrone |

- Apports théoriques en salle **ou** sur plateforme pédagogique dédiée sécurisée
- Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs ou séance d'évaluation en visio synchrone

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

Compte Personnel de Formation - (CPF) : OUI

Autres sources de financements possibles en fonction de votre statut. Contactez-nous.

Tarifs

22€ de l'heure soit 154,00€ HT la journée

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

Indicateurs de résultats

Satisfaction des apprenants : **99%**

Validaton de la certification :

- **84% à distance**
- **95% en présentiel**

Actualisation ACACED (Attestation de connaissances animaux domestiques)

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai.

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat / la convention signé/e + joindre la copie d'une pièce d'identité ainsi que le justificatif de la certification obtenue.

Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?
Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia - 03.84.58.49.62 -
nadia.perrin@educagri.fr**



Formateur

QUENTIN Benoit, formateur en animalerie
benoit.quentin@educagri.fr



référente administrative

CADIEU Régine - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 11/10/2024



CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr